

## COMMUNE DE CONCOULES

### Délibération du Conseil Municipal

#### Séance du 22 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MALAVAL, Maire.

Convocation du 15 juin 2022, affichée le 15 juin 2022.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Martine PAYAN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Valérie BRASSEUR, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ, Michel SOUCHON.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

11 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

09 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

#### Délibération n° 20220622 01

#### Copieur SHARP MX2010U

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 20211108 07 du 08 novembre 2021 et le remplacement en cours du copieur SHARP MX2010U acquis en 2011 par un nouveau matériel SHARP MX2651 sous contrat KOESIO.

Le Maire propose au Conseil Municipal de céder gratuitement l'ancien matériel à l'association Ceven'Lab. Cette association dont le siège social se trouve à Génolhac a pour objet de créer et gérer un lieu d'activité et d'échange en mutualisant les ressources, les moyens et les outils de travail.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après avoir délibéré :

- Approuve la proposition du Maire.
- Décide de céder à titre gratuit le copieur SHARP MX2010U à l'association Ceven'Lab dès que le nouveau matériel sera opérationnel.
- Autorise le Maire à intervenir à la signature de tous actes ou documents afférents à ce dossier.

Résultat du vote :    Voix contre : 0            Abstention : 0            Voix pour : 09

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, M. Jean-Marie MALAVAL

